

CONSIGNES ADMINISTRATIVES :

Remplir l'autorisation d'absence au minimum 1 mois avant la date du stage et l'adresser à la rectrice sous couvert du chef d'établissement. Ne pas attendre la réponse du rectorat pour vous inscrire au secteur formation syndicale.

MODÈLE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

NOM : Prénom : Grade et Fonction :

Établissement :

À Madame la Rectrice de l'académie de Normandie

S/C de M..... **(1)**

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11/01.1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, de la loi n° 82/997 du 13/11/1982 relative aux agents non-titulaires de l'État **(2)**, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé :

Du au **(3)** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à

Il est organisé par le Secrétariat National du SNES

Sous l'égide de l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 02/02/95 publié au J.O. du 10/02/95).

À Le..... Signature :

(1) Nom et fonction du chef d'établissement ; cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique.

(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non) en rayant la partie inutile.

(3) Lorsque le stage dure plusieurs jours, ne marquer ici que les dates donnant lieu à demande d'autorisation d'absence.